

PLAN DE COURS

ECN-3150 : Économie des ressources naturelles

NRC 84471 | Automne 2019

Préalables : (ECN 2000 OU (ECN 1000 ET MAT 1900) OU (ECN 2901 ET MAT 1900))

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Analyse économique de l'exploitation des ressources naturelles renouvelables (p.ex. les pêcheries) et non renouvelables (p.ex. les énergies fossiles) et d'enjeux environnementaux, tels les changements climatiques. Analyse de la fiscalité et de la réglementation appliquées au cas du Québec, du Canada et à l'international. Analyse de la mise en application des objectifs de développement durable au Québec et ailleurs. Modélisation intertemporelle par des modèles mathématiques et applications numériques via Excel.

Plage horaire

Cours en classe

mercredi	12h30 à 15h20	DKN-1252	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019
----------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=109260>

Coordonnées et disponibilités

Markus Herrmann

Professeur

2286 Pavillon DeSève

markus.herrmann@ecn.ulaval.ca

Tél. : 418 656 2131 poste 402409

Disponibilités

Lundi, de 15h30 à 16h30 et sur rendez-vous au besoin à mon bureau au 2286 DeSève.

Soutien technique


CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#) .

Sommaire

Description du cours	3
Objectif général du cours	3
Objectifs spécifiques	3
Contenu du cours	3
Approche pédagogique	3
Contenu et activités	3
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
Examen intra	4
Examen final	4
Plan du travail long	4
Travail long	5
Participation au forum de discussion et en classe	5
Barème de conversion	5
Règlements et politiques institutionnels	6
Politique à l'égard des retards aux évaluations	6
Politique en matière d'absence aux évaluations	6
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Plagiat	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	7
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Liste du matériel complémentaire	8
Spécifications technologiques	8
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Objectif général du cours

L'objectif du cours consiste à (i) analyser le rôle des ressources naturelles dans l'économie canadienne et québécoise, (ii) maîtriser de façon élémentaire les méthodes d'analyse économique propre aux ressources naturelles: renouvelable et non-renouvelables, structure de coûts et de marché, (iii) présenter les politiques économiques poursuivies à l'égard des ressources naturelles: fiscalité et rente économique, droits de propriété

Objectifs spécifiques

- (i) appliquer les outils de maximisation sous contraintes aux problèmes dynamiques des ressources naturelles
- (ii) se servir d'Excel Spreadsheet pour faire des simulations simples d'exploitation optimale des ressources naturelles

Contenu du cours

Modélisation

1. Ressource non-renouvelable (cas simple de la mine)
2. Ressource renouvelable (cas des ressources halieutiques, de la forêt de plantation)
3. Externatiltés intertemporels (ex. gaz à effets de serre qui s'accumule)
4. Développement durable
5. Politiques économiques reliées aux ressources naturelles au Québec et au Canada

Approche pédagogique

Cours magistral. Forum de discussion en ligne.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 - Introduction à l'économie des ressources naturelles	
Module 2 - Ressources halieutiques	
Module 3 - La forêt	
Module 4 - Les ressources non-renouvelables	
Module 5 - Hydro-électricité et richesses naturelles au Québec	
Module 6 - Les polluants qui s'accumulent	
Module 7 - Le développement durable	
Ancien Examen	
Dans la presse	

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra	Le 23 oct. 2019 de 12h30 à 14h30	Individuel	30 %
Examen final	Le 11 déc. 2019 de 12h30 à 15h20	Individuel	40 %
Plan du travail long	Dû le 4 oct. 2019 à 16h00	En équipe	5 %
Travail long	Dû le 6 déc. 2019 à 16h00	En équipe	20 %
Participation au forum de discussion et en classe	À déterminer	Individuel	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra

Date et lieu :	Le 23 oct. 2019 de 12h30 à 14h30 , À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Local à déterminer
Directives de l'évaluation :	Toute la matière enseignée est sujet à l'examen.
Matériel autorisé :	Aucun matériel n'est autorisé. Aucun cellulaire ou autre.

Examen final

Date :	Le 11 déc. 2019 de 12h30 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	Local à déterminer
Directives de l'évaluation :	Aucun appareil électronique permis (calculatrice, téléphone intelligent ou montre intelligente).
Matériel autorisé :	Voir examen intra.

Plan du travail long

Date de remise :	4 oct. 2019 à 16h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	5 %
Critères de correction :	

Critère	Notation
---------	----------

motivation	1,5
structure proposée	1,5
bibliographie proposée	1,5
présentation du plan (forme et qualité de français)	0,5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Fournir un plan détaillé de votre travail long en une à deux pages.

Ce plan comprend la présentation de la problématique ou de l'enjeu analysé, une structure préliminaire des sections du travail long ainsi que la bibliographie proposée.

Fichiers à consulter : [RemarqueTravailLong.pdf](#) (60,05 Ko, déposé le 14 août 2019)

Travail long

Date de remise : 6 déc. 2019 à 16h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

De préférence, veuillez me remettre un document en format Microsoft Word afin que je puisse utiliser l'outil de suivi des corrections. Sinon, veuillez me transmettre votre document en format pdf.

Directives de l'évaluation :

Analyse d'un point de vue économique sur un enjeu lié à une ressource naturelle ; le sujet doit être approuvé par le professeur avant la remise du plan [En équipe, 4 à 5 pages par étudiant, double interligne, police Times New Roman, taille 12]; 5 points de pourcentage seront alloués à la qualité du français et de la présentation.

POLITIQUE DE RETARD: La note sera réduite de 3 points de pourcentage par jour de retard. Aucun travail n'est accepté après une semaine de retard.

Participation au forum de discussion et en classe

Date de remise : À déterminer

Tout au long de la session.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : Local de cours et forum

Directives de l'évaluation :

Proposer des lectures sur un sujet d'actualité en lien avec le cours. Répondre à des questions.

Participer au cours.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99

B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

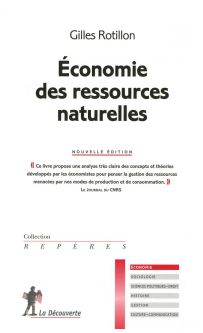
Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Resource economics (2nd ed édition , xiii tome)
Auteur : Conrad, Jon M
Éditeur : Cambridge University Press (New York , 2010)
ISBN : 9780521697675

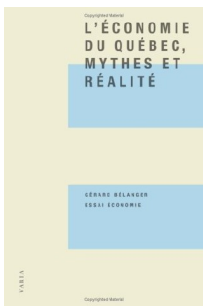
Liste du matériel complémentaire



Économie des ressources naturelles (Nouv. éd édition)
Auteur : Rotillon, Gilles, 1946-
Éditeur : La Découverte (Paris , 2010)
ISBN : 9782707164551



Natural resource and environmental economics (3rd ed édition , xxv tome)
Auteur : Perman, Roger, 1949-
Éditeur : Pearson Education (Harlow [England] , 2003)
ISBN : 0273655590



L'économie du Québec, mythes et réalité
Auteur : Bélanger, Gérard, 1940-
Éditeur : Varia ([Montréal] , 2007)
ISBN : 9782896060382

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

À déterminer